RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

COLLECTION

RENCONTRES

50 ans de science dans les parcs nationaux alpins

Bilan, perspectives et recommandations

Retour sur la journée « Parcs en fête » du 19 décembre 2023



Parc national de la Vanoise
Parc national des Ecrins
Parc national du Mercantour
Zones Ateliers
LTSER FRANCE ALPES

50 ans de science dans les parcs nationaux alpins

Bilan, perspectives et recommandations

Retour sur la journée « Parcs en fête » qui s'est tenue le 19 décembre 2023 à Grenoble, à l'invitation de la Zone atelier Alpes et des Parcs nationaux de la Vanoise et des Écrins.

Office français de la biodiversité
Novembre 2025

PRÉAMBULE

Le 19 décembre 2023, la Zone atelier Alpes et les Parcs nationaux de la Vanoise et des Écrins ont souhaité revenir, dans le cadre des célébrations de leurs 60 et 50 ans respectifs, sur les relations entre science et parcs nationaux lors d'une journée intitulée « Parcs en fête : bilan et perspectives après un demi-siècle de science dans les parcs nationaux alpins ». Une occasion de rappeler les recommandations formulées en 2018 par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) et de les mettre à jour pour mieux répondre aux réalités actuelles. Concrètement, il s'agit de sensibiliser à ces enjeux les gestionnaires et chercheurs nouvellement impliqués et d'intégrer les crises écologiques et les événements climatiques extrêmes, ou encore l'émergence de critiques envers l'activité scientifique dans ces territoires.

Plusieurs axes de réflexion ont émergé grâce à la concertation des acteurs présents : l'évolution des pratiques scientifiques dans les parcs nationaux, ainsi que des moyens mis à disposition de leurs personnels ; l'implication des acteurs de la science dans les parcs nationaux ; les objets d'intérêt et les méthodes d'étude ; les lieux et les réseaux de la science. Suivant ces thématiques, quatre types de recommandations ont été formulés pour la poursuite de l'activité scientifique dans les parcs nationaux alpins. Déclinées en propositions d'actions, elles peuvent être reprises dans le contexte d'autres aires protégées, moyennant d'éventuels ajustements.

SOMMAIRE

Le rôle des conseils scientifiques 4

Des thématiques de recherche en permanente évolution 5

Des lieux de recherche qui changent 8

Une activité collective 9

L'éthique en ligne de mire 11

Renforcer les liens avec les populations locales 13

Couverture. Extrait de l'affiche officielle de l'événement « Parcs en fête ».
© Cécile Guillard

Les aires protégées et la science sont indissociables. Souvent faiblement anthropisées, les premières ont, dès leur création, attiré l'intérêt de scientifiques désireux d'en faire des terrains d'étude privilégiés. En parallèle, leurs gestionnaires se sont appuyés sur les travaux des chercheurs pour légitimer leurs actions et renforcer leur efficacité. Souvent qualifiés de laboratoires « à ciel ouvert » ou « grandeur nature », ces espaces offrent un cadre exceptionnel pour des disciplines variées, allant des sciences de la vie et de la Terre aux sciences humaines et sociales. Cette proximité entre gestion des aires protégées et production scientifique s'est consolidée grâce à des interactions professionnelles régulières, parfois liées à des parcours de formation communs, si bien qu'aujourd'hui, elle est souvent perçue comme allant de soi.

Pourtant, une analyse un peu plus poussée montre que ces liens ne se maintiennent que grâce à un effort continu pour les construire et les entretenir. Selon le rapport paru en 2018 sous l'égide de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), les collaborations entre chercheurs et gestionnaires d'aires protégées peuvent relever de plusieurs modèles : un modèle pratico-centré orienté avant tout vers l'appréhension des questions des gestionnaires, un modèle sciento-centré axé prioritairement sur la production de connaissances scientifiques fondamentales ou finalisées, et un modèle hybride qui vise également les deux objectifs. Ce même rapport proposait des recommandations pour optimiser l'intérêt mutuel de ces collaborations (voir encadré).

Les recommandations du rapport *Chercheurs et gestionnaires d'espaces naturels protégés, des liens à construire* (FRB, 2018)

- Affirmer le rôle des espaces naturels protégés (ENP)[1] comme terrains privilégiés pour la recherche et l'expertise ;
- Constituer une communauté « recherche et espaces protégés » ;
- Mieux se connaître entre chercheurs et gestionnaires par la formation ;
- Décloisonner les disciplines et les échelles de la recherche dans les ENP ;
- Pérenniser les collaborations entre chercheurs et gestionnaires ;
- Encourager les expérimentations et les innovations de la recherche dans les ENP ;
- Valoriser, restituer, diffuser les résultats de la recherche dans les ENP.

Le rapport de la FRB est disponible via ce lien : https://www.fondationbiodiversite.fr/wp-content/uploads/2019/03/GT_ENP-Recherche.pdf.

1. On peut considérer comme des synonymes les termes « espaces naturels protégés » et « aires protégées » - ce dernier est néanmoins davantage utilisé dans les publications récentes et est notamment employé en tant que référence dans le cadre de la Stratégie nationale pour les aires protégées, d'où le choix des rédacteurs de le privilégier dans cet ouvrage. (N.D.L.R.)

Le rôle des conseils scientifiques

À partir des années 2010, les parcs nationaux se sont progressivement dotés de stratégies scientifiques structurées. Depuis 2018, les trois parcs nationaux alpins (Vanoise, Écrins, Mercantour) disposent chacun de leur stratégie scientifique, faisant l'objet d'une révision régulière. Les services dédiés à la production de connaissances au sein des parcs nationaux et leurs conseils scientifiques respectifs jouent un rôle de premier plan dans la définition et la mise en œuvre de ces stratégies.

Il existe également une stratégie scientifique commune au réseau des onze parcs nationaux français, en cours de révision cette année 2025[2]. L'un des premiers travaux de la commission scientifique des parcs nationaux, instance du conseil scientifique de l'Office français de la biodiversité (OFB) réunissant l'ensemble des présidents et présidentes de conseils scientifiques de parcs nationaux, a notamment été d'élaborer une stratégie scientifique interparcs.

« Elle permettait d'identifier des objectifs de connaissance pour l'ensemble du réseau, afin de créer des synergies dans l'action scientifique sans, bien sûr, y perdre l'identité de chaque établissement », résume John Thompson, qui préside la commission scientifique des parcs nationaux, ainsi que le conseil scientifique du Parc national du Mercantour.



Figure 1 ▪ Séance en plein air du conseil scientifique du Parc national des Écrins. © Marc Corail/PNE

2. Pour plus de détails sur la stratégie scientifique commune des parcs nationaux, consultez ce lien : https://www.parcsnationaux.fr/fr/des-actions/actions-scientifiques-inter-parcs/strategie-scientifique-2015-2025

Les conseils scientifiques sont des instruments privilégiés – même s'ils ne sont pas les seuls – pour structurer les relations entre chercheurs et gestionnaires. Pour beaucoup d'universitaires, ils constituent des espaces de sensibilisation et de formation. Selon Philippe Choler, directeur de recherche en écologie au CNRS (Laboratoire d'écologie alpine) : « Les conseils scientifiques ont été des précurseurs de l'interdisciplinarité. C'est en croisant les disciplines, y compris entre sciences de la nature et sciences humaines et sociales, qu'ils ont contribué à ancrer les recherches dans le territoire. Néanmoins, reconnaît-il, leurs liens avec les acteurs du territoire et les élus locaux demeurent limités. »

Alors qu'il apparaît nécessaire de favoriser le renouvellement de leurs membres et d'intégrer les jeunes chercheurs, Dominique Gauthier, alors directeur du laboratoire vétérinaire des Hautes-Alpes, président du conseil scientifique du parc naturel régional du Queyras et membre de plusieurs conseils scientifiques de parcs nationaux, soulève la problématique de leur attractivité. « Un rapport de la région Paca a montré que, dans les conseils scientifiques relatifs à la préservation de la biodiversité, les quorums étaient rarement atteints, du fait de l'absentéisme. Ce rapport a également relevé un cumul important des mandats des membres, une même personne siégeant souvent dans plusieurs conseils scientifiques. Cela entraîne une charge de travail très importante, pour une valorisation très faible », a-t-il expliqué.

Pour assurer le bon fonctionnement des conseils scientifiques, leurs membres doivent également faire preuve d'humilité, d'une bonne capacité d'écoute et d'une faculté à trouver des compromis autour de questions sensibles, grâce au partage des connaissances et des arguments. L'engagement militant des scientifiques est par ailleurs un sujet de débat, entre les tenants d'une « neutralité axiologique » et ceux qui estiment nécessaire de se mobiliser politiquement, face à l'insuffisance de la réponse de la société aux crises conjointes de la biodiversité et du climat.

« Les conseils scientifiques ont été des précurseurs de l'interdisciplinarité. C'est en croisant les disciplines, y compris entre sciences de la nature et sciences humaines et sociales, qu'ils ont contribué à ancrer les recherches dans le territoire.

Des thématiques de recherche en permanente évolution

Dès leur création, au début des années 1960, les parcs nationaux ont mis en place des dispositifs de suivi de leur patrimoine naturel. En 2010, le réseau des parcs nationaux a missionné le Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (Cefe) pour réaliser une synthèse et une analyse de ces opérations scientifiques. Aurélien Besnard, chercheur au Cefe et directeur d'études à l'École pratique des hautes études, en était l'un des auteurs. « À la naissance des parcs nationaux, les inventaires étaient prédominants, raconte-t-il ; Progressivement, ils ont cédé la place à des suivis, ou *monitoring*. » Toutefois, ces travaux sont longtemps restés centrés sur quelques espèces emblématiques, comme l'aigle royal, le lagopède et le bouquetin pour les parcs nationaux alpins. Depuis, ils se sont – un peu – élargis à d'autres espèces ou taxons : papillons, orthoptères, lichens… « Cependant, les espèces emblématiques restent largement dominantes. Il serait intéressant de refaire un bilan, quinze ans plus tard, pour préciser cette évolution », relève Aurélien Besnard.



Figure 2 ▪ Suivi scientifique dans la Réserve intégrale du Lauvitel (Le Bourg-d'Oisans). © Marc Corail/PNE

« Aujourd'hui, cette stratégie nous permet d'orienter notre action. C'est un fil rouge qui nous permet de ne pas perdre de vue nos priorités.

L'étude de 2010 a alimenté les discussions liées à l'élaboration des différentes stratégies scientifiques des parcs nationaux. Chargée de mission Mesures physiques au Parc national des Écrins (PNE), Clotilde Sagot revient sur cette étape : « À cette occasion, une réflexion collective a été menée en interne par le conseil scientifique, en impliquant toutes les équipes. Ça a été un moment d'échanges important. Aujourd'hui, cette stratégie nous permet d'orienter notre action. C'est un fil rouge qui nous permet de ne pas perdre de vue nos priorités. »

Au-delà des inventaires et du *monitoring* ciblant des taxons en particulier, des études écosystémiques ont alors vu le jour, ainsi que le suivi des paramètres physiques de l'environnement.

Pourtant, une difficulté générale persiste, au sein des aires protégées, pour formuler des objectifs et des questions de recherche clairs : « Les chargés de mission ont parfois du mal à préciser à quelle question scientifique les données collectées vont permettre de répondre », constate Aurélien Besnard. Dans un contexte d'émergence des nouvelles technologies, le risque est alors de collecter toujours plus de données, de manière opportuniste.

> *« Les chargés de mission ont parfois du mal à préciser à quelle question scientifique les données collectées vont permettre de répondre.*

Par ailleurs, les questions d'environnement nécessitent de dépasser les approches sectorielles pour adopter des perspectives intégrant biodiversité, climat, économie et société. Or cette évolution, si elle a débuté, reste timide : les sciences humaines et sociales ont gagné en visibilité, mais elles sont souvent circonscrites aux questions de représentations de la nature, au détriment d'autres axes de questionnement plus structurants dans les aires protégées, comme la gouvernance ou les inégalités environnementales. Alors que de nouveaux usages se développent dans les parcs nationaux, et que la fréquentation touristique augmente, l'enjeu est aussi de mieux concilier la présence humaine et la préservation des patrimoines naturels et culturels des parcs nationaux.

Recommandations

Renforcer la qualité et la pertinence des connaissances scientifiques

- Améliorer les méthodes et la qualité des connaissances produites :
 - → former davantage d'agents des aires protégées à la démarche scientifique, y compris via des cursus longs (masters, thèses, formation continue) ;
 - → clarifier les objectifs des suivis et inventaires pour aligner les protocoles sur des questions de recherche pertinentes ;
 - → développer les capacités des aires protégées à accueillir et produire des travaux en sciences humaines et sociales, notamment en intégrant des agents issus de ces filières, ou ayant une ouverture particulière à ces disciplines.
- Adapter la recherche de long terme à un contexte de crises et de changements rapides :
 - → adopter des approches de suivi et de gestion adaptatifs pour ajuster régulièrement les protocoles ;
 - → réfléchir à une allocation équilibrée des ressources entre recherche, conservation et sensibilisation ;
 - → explorer les réponses des socioécosystèmes aux crises ;
 - → intégrer les connaissances issues des recherches dans les plans d'adaptation aux changements globaux.
- Favoriser une approche systémique et intégrée de la recherche :
 - → encourager des projets interdisciplinaires mêlant sciences naturelles et sciences humaines et sociales ;
 - → développer des outils de modélisation prédictive pour anticiper les impacts des changements globaux.

Des lieux de recherche qui changent

Si les thématiques ont évolué, l'espace lui-même s'est transformé depuis un demi-siècle. Les glaciers et le permafrost, par exemple, ont fondu à un rythme accéléré. Ces changements modifient le choix des lieux de recherche. Comme l'explique Jérôme Forêt, responsable de la recherche du jardin du Lautaret (CNRS/Université Grenoble Alpes) : « Je ne suis pas certain qu'en 1960 on pensait étudier aussi vite les marges proglaciaires. »

> *« Je ne suis pas certain qu'en 1960 on pensait étudier aussi vite les marges proglaciaires.*

Tout comme les crises sanitaires et écologiques, la crise climatique requiert la réalisation d'études à long terme. Les aires protégées constituent un cadre particulièrement propice à ce type de recherche. Ces projets sont ainsi amenés à jouer un rôle clé dans la compréhension des enjeux liés à l'accélération de ces transformations socio-écologiques et dans la recherche des réponses que l'on pourrait leur apporter.

Initialement laissé à la libre appréciation des agents de terrain, le choix des lieux d'observation est aujourd'hui davantage structuré par des plans d'échantillonnage, fondés sur la biostatistique, afin d'améliorer la robustesse des résultats. Par ailleurs, les parcs nationaux s'insèrent de plus en plus dans des études à grande échelle, visant



Figure 3 ▪ Prise de mesures physico-chimiques dans le cadre des missions du programme Lacs sentinelles.
© Jean-Philippe Telmon/PNE

notamment à comparer des sites distribués le long de gradients bioclimatiques ou de gradients d'anthropisation. La recherche dans les parcs nationaux a ainsi commencé à investir des espaces longtemps délaissés, comme les stations de sports d'hiver et leurs domaines skiables.

La création d'observatoires en lien avec le changement global – comme ORCHAMP ou le réseau Lacs sentinelles développé dans le cadre de la Zone atelier Alpes – permet, grâce au travail collectif avec d'autres territoires, d'harmoniser les suivis et d'appréhender les réalités locales dans une perspective plus globale. Il s'agit de l'une des évolutions majeures de ces dernières années. Outre une mutualisation des efforts consacrés à ces recherches, ce type d'approche concertée entre aires protégées permet une compréhension élargie des dynamiques socioécologiques. Ces collaborations ont donc contribué à une montée en qualité des travaux scientifiques. Toutefois, elle pourrait encore être confortée par une explicitation des questions de recherche et une meilleure inscription des activités scientifiques dans des programmes et réseaux de recherche structurés. Les parcs nationaux alpins pourraient alors bénéficier d'échanges internationaux, notamment en Europe, avec d'autres aires protégées engagées dans des initiatives similaires.

> *« Sans étudiants de tous les niveaux, pas de science, pas de résultats.*

Une activité collective

Si elle est indéniablement pertinente sur le plan scientifique, l'évolution des projets et des lieux de recherche est aussi liée à la réduction des ressources humaines. Elles ont poussé les parcs nationaux à se conformer aux attentes des financeurs, publics et privés, de niveau régional, national et européen, en « rationalisant » l'investissement de leurs agents.

Loin de se limiter aux chercheurs académiques, la production scientifique dans les parcs nationaux repose aussi sur l'engagement de leurs personnels, qui apportent un appui scientifique, technique, logistique ou administratif. Pourtant, leur implication évolue de manière ambivalente. D'un côté, les agents de terrain doivent, de plus en plus, justifier le temps qu'ils consacrent aux observations, aux colloques ou aux séminaires, ce qui peut constituer un frein. D'un autre côté, leur niveau de formation s'est notablement élevé, et certains exemples, bien que rares, montrent qu'ils peuvent bénéficier d'aménagements leur permettant de réaliser des recherches de niveau master ou doctorat.

Par ailleurs, les doctorants et les étudiants de master jouent un rôle central dans la production de connaissances, notamment sur le terrain. « Sans étudiants de tous les niveaux, pas de science, pas de résultats », résume Sandra Lavorel, directrice de recherche en écologie au CNRS (Laboratoire d'écologie alpine). Or, ces jeunes chercheurs restent peu visibles et sous-représentés dans les dispositifs d'interface et de valorisation. C'est aussi le cas des membres d'associations et des bénévoles investis dans l'effort de recherche dans les parcs nationaux.

La collaboration entre les gestionnaires d'aires protégées et les acteurs scientifiques doit être facilitée et amplifiée grâce à des échanges et des initiatives communes. Un processus dans lequel l'OFB pourrait jouer pleinement un rôle de catalyseur.

Recommandations

Promouvoir des partenariats et des approches collaboratives

- Accentuer les liens entre aires protégées, recherche et OFB :
 - → Circulations croisées :
 - Encourager la participation des gestionnaires à des colloques scientifiques et celle des chercheurs à des événements organisés par les aires protégées ;
 - Instaurer des résidences croisées de quelques jours à plusieurs semaines pour favoriser une meilleure compréhension mutuelle ;
 - Faciliter les détachements longs pour partager les expertises.
 - → Améliorer les interfaces :
 - Accorder des moyens suffisants aux conseils scientifiques des aires protégées pour l'animation de leurs travaux ;
 - Identifier et valoriser les dispositifs existants, par exemple les Zones ateliers, pour mutualiser les efforts ;
 - S'appuyer davantage sur l'OFB, acteur d'interface entre les différents types de gestionnaires d'aires protégées et la recherche ;
 - Créer des postes pérennes de médiateurs scientifiques pour animer les échanges entre le monde de la recherche et les gestionnaires, garantissant leur continuité.
- Renforcer la collaboration entre aires protégées, y compris à l'échelle internationale :
 - → Standardiser les protocoles de suivi pour une meilleure comparaison des données ;
 - → Mettre en réseau les sites de très faible anthropisation ;
 - → Développer les programmes de recherche impliquant différents types d'aires protégées ;
 - → Encourager les études transfrontalières pour saisir les processus à grande échelle ;
 - → Rejoindre ou renforcer la participation aux réseaux internationaux de recherche et de gestion des aires protégées ;
 - → Organiser des rencontres transnationales pour échanger sur les bonnes pratiques ;
 - → Faciliter les partenariats avec des institutions étrangères pour mener des études comparatives.
- Intégrer les jeunes chercheurs dans les dispositifs d'interface :
 - → Associer systématiquement des doctorants et postdoctorants aux projets collaboratifs et aux conseils scientifiques ;
 - → Valoriser leurs contributions, notamment leur capacité à ancrer la science dans les territoires.
- Favoriser l'ancrage territorial de l'activité scientifique :
 - → Présenter les travaux scientifiques aux instances des aires protégées ;
 - → Organiser des rencontres régulières avec les élus locaux et les socioprofessionnels ;
 - → Développer des projets de science participative ;
 - → Former les agents des aires protégées à la coordination de projets participatifs ;
 - → Valoriser les contributions des participants non scientifiques, par exemple via des publications ou des événements de restitution.



Figure 4 ▪ Harde de chamois (*Rupicapra rupicapra*) broutant dans les prés aux premières neiges dans la Réserve naturelle de la Grande Sassière. © Stéphane Mélé/PNV

L'éthique en ligne de mire

Les chercheurs et les gestionnaires des aires protégées considèrent souvent les activités scientifiques comme naturellement compatibles avec les missions de ces territoires. Toutefois, comme tout autre domaine, la production de connaissances a un impact sur les socioécosystèmes. « Ce n'est pas anodin de mettre un collier au cou d'un bouquetin ou d'un tétras-lyre, estime Clotilde Sagot, ni de perturber le sol pour y mettre un capteur ou y planter un mât

« Ce n'est pas anodin de mettre un collier au cou d'un bouquetin ou d'un tétras-lyre, ni de perturber le sol pour y mettre un capteur ou y planter un mât et y installer une station météo.

et y installer une station météo. » Ainsi, au-delà du respect des réglementations en vigueur, les activités scientifiques menées dans les parcs nationaux doivent aussi s'inscrire dans un cadre éthique rigoureux, prenant en compte les écosystèmes, les populations locales et les autres usagers des territoires.

Ces questions éthiques sont également liées au développement des nouvelles technologies. La sociologue Léna Gruas évoque ainsi l'usage de pièges photographiques pour compter les visiteurs dans la réserve nationale de chasse et de faune sauvage de Belledonne, ou encore une étude menée en Bretagne, où un doctorant équipe des élèves d'école primaire de petits micros pour enregistrer leur réaction lors de séances d'éducation à l'environnement dans des aires marines protégées. « Le questionnement éthique soulevé par l'utilisation des données personnelles représente un défi pour les sciences sociales », indique-t-elle. Le développement des technologies numériques, en particulier de l'intelligence artificielle, fait surgir des réflexions au sujet de la sobriété, étant donné leur coût énergétique et leur contribution au changement climatique.

« Le questionnement éthique soulevé par l'utilisation des données personnelles représente un défi pour les sciences sociales.

Par ailleurs, les chercheurs qui travaillent dans les aires protégées bénéficient souvent de droits d'accès et d'usage spécifiques, parfois jugés inéquitables. Les pratiques scientifiques doivent donc également être interrogées sous l'angle de la justice environnementale, afin d'encourager une réflexion approfondie sur l'équité et la responsabilité dans la production de savoirs.

Recommandations

Identifier et reconnaître les questions éthiques et de justice sociale générées par l'activité scientifique dans les aires protégées, afin de garantir une science éthique et responsable

- Mettre en place des chartes éthiques pour encadrer les activités scientifiques dans les aires protégées ;
- Instaurer un dialogue permanent avec les acteurs locaux pour mieux prendre en compte leurs attentes et leurs préoccupations ;
- Favoriser la transparence et l'ouverture des données produites dans les aires protégées pour un accès équitable à l'information ;
- Explorer les effets sociaux et territoriaux des dérogations accordées aux scientifiques ;
- Favoriser la réflexivité des chercheurs et des gestionnaires sur l'activité scientifique ;
- Évaluer les effets des activités scientifiques sur le territoire dans leurs différentes dimensions.

Renforcer les liens avec les populations locales

Les relations entre les parcs nationaux et les acteurs du territoire mériteraient, elles aussi, d'être développées. Cela permettrait d'enrichir les corpus de données collectées, mais aussi de renforcer les liens entre la recherche et les habitants et d'accroître la légitimité des politiques de gestion aux yeux du public.

Dans cette dynamique, les agents de terrain jouent un rôle stratégique, à l'interface entre les usagers et les scientifiques. « Ce sont les premiers médiateurs de la recherche », estime Lionel Bonsacquet, technicien analyse de données au pôle Connaissance et gestion du Parc national de la Vanoise (PNV), et qui prépare en parallèle un doctorat. Pour qu'ils soient pleinement en mesure d'assumer ce rôle, encore faut-il qu'ils puissent avoir une appréhension assez fine des travaux de recherche menés sur le territoire. « Il est compliqué pour un agent de prendre le temps de se documenter, poursuit-il ; D'autant

> *« Il est compliqué pour un agent de prendre le temps de se documenter [...]. Les journées scientifiques, lors desquelles les chercheurs viennent présenter leurs travaux, sont plus efficaces.*



Figure 5 ▪ Table ronde consacrée aux lieux et réseaux de la science dans les parcs nationaux. © Cécile Guillard

Recommandations

Valoriser et diffuser les résultats scientifiques vers un large public

- Renforcer les liens entre les services scientifiques et de communication des aires protégées ;
- Recruter des personnes formées à la médiation scientifique ;
- Diversifier les supports et outils (publications, vidéos, profils sur les réseaux sociaux, conférences, sorties accompagnées, etc.), ainsi que les lieux d'échange (maisons des parcs et réserves, lieux publics, cafés, terrain, etc.) ;
- Impliquer les agents de terrain dans des activités de médiation scientifique auprès des élus, des scolaires et des visiteurs.

que l'usage est de publier les recherches en anglais. Les journées scientifiques, lors desquelles les chercheurs viennent présenter leurs travaux, sont plus efficaces. En ce qui me concerne, j'aimerais qu'il y en ait le plus possible. »

Certains acteurs économiques, comme la Compagnie des Alpes, sollicitent les parcs nationaux pour développer des outils de communication portant sur les travaux de recherche. Néanmoins, c'est généralement aux scientifiques d'aller vers le public, ce qui nécessite la mise en place de nouvelles formes de médiation. « Pour l'anniversaire du parc, témoigne Richard Bonet, responsable du service scientifique du Parc national des Écrins ; nous avons organisé des "apéros science" dans des lieux de convivialité : bistrots, gîtes, campings, refuges… Ils nous ont permis de toucher des publics différents. » La médiation par l'art est aussi une piste intéressante pour atteindre les publics que la science, présentée de manière trop académique, peut intimider.

« Il est important que la science soit mise en avant. Cela permet d'objectiver les réponses aux questions du public et de désamorcer les polémiques.

Quel que soit le moyen, « il est important que la science soit mise en avant », estime Rozenn Hars, présidente du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise. « Cela permet d'objectiver les réponses aux questions du public et de désamorcer les polémiques. Le fait que les données scientifiques du Parc national de la Vanoise soient accessibles au grand public, qu'elles soient congruentes avec les données d'autres aires protégées est important, car il y a toujours une tendance, chez certains, à nier l'apport scientifique, voire à s'en défier. » Et Michel Salas, alors directeur de la recherche et de l'appui scientifique à l'OFB, de conclure : « L'IPBES [Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques] évoque de nécessaires "changements transformateurs". Nous ne pourrons contribuer à ces changements qu'à condition d'être attentifs à ce que la connaissance que nous produisons percole au bon endroit. »



Figure 6 ▪ Sortie nature au col d'Arsine, organisée dans le cadre du projet Écrins, terre de sciences. © Mireille Coulon/PNE



Figure 7 ▪ Pied d'éritriche nain (*Eritrichium nanum*). Arête sous la Pointe de la Galise, commune de Val d'Isère.
© Patrick Folliet/PNV

COLLECTION RENCONTRES

50 ans de science dans les parcs nationaux alpins

Bilan, perspectives et recommandations

Retour sur la journée « Parcs en fête » qui s'est tenue le 19 décembre 2023 à Grenoble, à l'invitation de la Zone atelier Alpes et des Parcs nationaux de la Vanoise et des Écrins.

Consulter le compte rendu du Parc national des Écrins :
https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/parcs-fete-grenoble

Écouter les enregistrements des tables rondes :
https://za-alpes.osug.fr/Parcs-en-fete-bilan-et-perspectives-apres-un-demi-siecle-de-science-dans-les-251

—

Isabelle Arpin (Zone atelier Alpes, Inrae)
Adrien Jailloux (OFB)
Mathilde Ratouis (Zone atelier Alpes, Inrae)

Directeur de la publication : Olivier Thibault • **Coordination** : Daria Khliustova, Léane Berne • **Rédaction** : Isabelle Arpin (Zone atelier Alpes, Inrae), Adrien Jailloux (OFB), Mathilde Ratouis (Zone atelier Alpes, Inrae), Marie Lescroart • **Réalisation** : Opixido • **Impression** : Cloître • **Éditeur** : OFB – 12, cours Lumière – 94300 Vincennes

Gratuit • OFB • Novembre 2025
Dépôt légal à parution
ISBN web : 978-2-38170-225-4
ISBN print : 978-2-38170-226-1

La collection *Rencontres* valorise les sujets majeurs mis en avant lors des évènements scientifiques et techniques organisés par l'Office français de la biodiversité, ou en coopération avec ses partenaires, à travers une synthèse illustrée d'exemples et de témoignages.

Donnez-nous votre avis

ofb.gouv.fr/collections

ofb.gouv.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ